

L'ŒUVRE

vous la souhaite
bonne et victorieuse

14, Rue Drouot

Telephone : GUT. 02-71. BERG. 40-81
Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

POUR NOTRE ARMÉE des airs

J'ai récemment terminé un article par cette phrase : « La décision, qui se déroule devant toutes nos attaques de front, qu'il est absolument impossible d'aller chercher sur des flancs appuyés, l'un à la mer, l'autre à un pays neutre, ne peut-on la trouver aisément ailleurs ? »

Cet ailleurs, on a déjà été le chercher aux Dardanelles et à Salonique ; on aurait pu aller moins loin.

Réfléchissons. L'ennemi paraît invulnérable par devant, à droite et à gauche ; s'il reste quelque chance de l'atteindre, ce ne peut donc être que par derrière. Pour se porter sur ce derrière, puisque le chemin est barré, il n'y a qu'un moyen : sauter par dessus la barrière, c'est-à-dire prendre la voie des airs.

Nos stratèges ne me contrediront point quand je leur rappellerai les principes dont ils ont été nourris, d'après lesquels il est essentiel de menacer les communications de l'ennemi. Une armée, disent les traités, qui s'est laissée couper de sa ligne de communication, est une armée perdue. Il ne faut d'ailleurs pas considérer cette ligne au sens étroit du mot et entendre seulement par là le rail qui dessert cette armée ; il faut comprendre sous cette dénomination l'ensemble du réseau ferré et routier qui sillonne le terrain en arrière du front de combat.

Cet ensemble constitue une zone dans laquelle se produit un va-et-vient continu de troupes, de convois de toute nature. Or n'est-il pas évident que si, sur toute l'étendue et sur toute la profondeur de cette zone, une pluie incessante de projectiles tombe du ciel, celle-ci sera intenable ? La circulation sera impossible ; les camps et cantonnements seront inhabitables, surtout si ces projectiles allument des incendies et rendent l'air irrespirable.

Les troupes qui occupent les tranchées de première ligne, privées de renforts, de ravitaillements, et soumises pendant ce temps-là à un bombardement sévère, se trouveront dans la situation la plus critique.

Mais, pour qu'il en soit ainsi, il faut se rappeler encore un autre principe. C'est que l'action en masse est la seule susceptible de donner des résultats positifs. Cette tactique des masses, si en faveur dans la guerre terrestre, convient tout autant à la guerre aérienne.

A quoi ont abouti ces entreprises isolées, sans plan d'ensemble, au caprice de l'inspiration, représentées ridicules et éphémères qu'on a seules tentées jusqu'à présent ? A des dommages insignifiants réparés le lendemain.

Ce n'est pas une gare, ni un train, ni un hangar, ni le coin d'une usine qu'il faut détruire, ce sont toutes les gares, tous les convois, tous les cantonnements en arrière de l'armée ennemie, dans une zone aussi profonde que possible.

Chimère, dira-t-on. Et pourquoi donc ? La dépense qu'exigerait la construction du nombre d'avions nécessaire ? Ah ! que l'on ne nous parle point de dépense à côté du gaspillage que nous signalons chaque jour !

La difficulté de construire ? Allons donc ! Oui, il est difficile de construire quand on doit mettre en branle tous les rouages dont Georges Prade et notre collaborateur Jean Ajalbert nous dévoilent l'existence. On ne fera croire à personne qu'il soit impossible de les supprimer.

Dans un mois, on peut mettre en service, si on veut, une armée de 1.500 avions.

Eh bien ! qu'on veuille bien se rendre compte de l'effet moral et matériel produit par cette masse s'avançant dans une formation tactique appropriée, par vagues successives, tout comme nos poilus quand ils vont à l'assaut.

Sans doute, l'opération ne sera pas sans dangers. Je pense toutefois que, précédée d'un nombre suffisant d'avions de chasse, cette flotte aérienne aura peu à redouter des avions similaires de l'ennemi.

Quant aux canons spéciaux, ils abattront quelques avions, c'est certain. D'autres les remplaceront.

Le sacrifice en hommes et en matériel sera toutefois loin d'atteindre celui qu'a exigé une de nos grandes offensives, telle que celle de Champagne, par exemple, ou qu'exigerait une grande bataille navale.

Au surplus, qu'importe, si la victoire est là !

Général Verraux

La Cilicie est riche

Laissons donc la Syrie : c'est terre dangereuse, sur laquelle veillent les dragons de la censure ; car, sur le front, on a mis les dragons à pied ; mais la censure garde les siens : les dragons à la tranchée !

La Syrie est pauvre ; mais la Cilicie est riche. « Fin contre-fin », dit le proverbe, « ne vaut rien pour doubler » ; mais pauvre contre riche peut donner une bonne affaire coloniale, et si la veste syrienne ne doit nous apporter que des trous, quelle doublure la Cilicie nous donnera !

La Cilicie est la frange méridionale de l'Asie-Mineure, entre les monts du Taurus et la mer de Chypre. L'antiquité donnait le nom de Cilicie à tout le rivage continental de cette mer chypriote, depuis le golfe d'Adalia jusqu'au golfe d'Alexandrette. Mais l'antiquité reconnaissait deux Cilicies, la Rocheuse et la Plate.

Du golfe d'Adalia au rentrant de Mersina, la Rocheuse est toujours rocheuse ; nos caisses du Tarn en peuvent offrir l'image réduite, mais embellie, et comme nous avons déjà dans notre France d'Europe et d'Afrique deux ou trois Cilicies Rocheuses, il est entendu qu'en Asie nous laisserons celle-là à d'autres. C'est la Plate seulement que, de Mersina à Alexandrette, nous joindrons à notre Syrie, laquelle ira d'Alexandrette à Kaïffa, premier port de notre Palestine, laquelle ira jusqu'à El-Arich, premier poste du désert égyptien, — au total : huit ou neuf cents kilomètres de rivage !

Oh ! la Plate ! c'est tout autre chose ! Plus une roche ! rien que de la boue ! une admirable terre noire, profonde et grasse comme la glèbe du Delta d'Egypte ! Et de fait, cette plaine marine n'est qu'une addition de petits deltas. Jadis la mer de Chypre s'avancait jusqu'au pied du Taurus ; des sources, plus abondantes et plus nombreuses que celles de Lerne ou de Vaulcuse, sourdaient de la montagne et couraient à la mer. Mais chacune de ces sources a construit, puis étendu son marécage ; chacune est aujourd'hui un fleuve travailleur qui continue de pousser vers la mer ses chargements d'alluvions. La Plate est vraiment une Egypte en miniature, sans le voisinage torride du désert, sans les terribles vents des quatre coins ! La Plate est abritée du nord par le Taurus ; elle s'ouvre toute aux brises de mer ; c'est la Riviera du Levant, et Tarse, sa capitale ancienne, fut la Nice des Romains ! Tarse ! Antoine ! Cléopâtre !

La trirème d'argent blanchit le fleuve noir !

Embarquons-nous sur la trirème cilicienne. Sur chaque bord de chaque fleuve, quelle terre à coton, à céréales, à sucre, l'ingénieur agricole nous construira quand nous aurons dépensé quelques centaines de millions à peine en fossés, en canaux, pour l'œuvre d'assèchement ! C'est placement de père de famille, et si la Cilicie était une île, et une île déserte, bien sûr serait le peuple de France qui refuserait pareil héritage.

Mais la Cilicie est une terre continentale que le Taurus et toute l'Asie-Mineure surplombent : devant le Taurus, la Plate ; mais derrière ?... Et la Cilicie est une terre peuplée qu'une nation depuis sept siècles a faite sienne. La Syrie est aux Syriens. C'est aux Arméniens qu'est la Cilicie. Les Syriens ont une constitution nationale déjà. Les Arméniens n'ont encore qu'une conscience nationale et une histoire nationale, où le massacre, hélas ! tient la plus grande place. A force d'être massacrés, les Arméniens pensaient avoir acquis le droit de vivre... La Cilicie est riche ; mais les Arméniens, qui la possèdent, ne croient pas que nous faisons la guerre pour les dépouiller.

XXX

LA GUERRE AÉRIENNE

ARMÉE D'ORIENT

Des avions ont jeté des bombes sur Salonique dans la journée du 30.

Une de ces bombes, lancée sur un escadron grec qui manœuvrait sous les yeux du prince André, a tué un berger à 50 mètres de là. Les dégâts matériels sont insignifiants.

Billets

Le Parti socialiste « et » la France

Vous vous étonnez, citoyen Renaudel, que vos confrères s'étonnent de la façon dont vous prétendez résoudre, à la mode marxiste, la question d'Alsace-Lorraine. Il y a peut-être des choses plus étonnantes, à commencer par cet injurieux veto de la censure qui nous met dans l'obligation d'emprunter à votre journal le seul compte-rendu des séances du congrès dont la publication fut autorisée. Ainsi le gouvernement, au nom de l'union sacrée, nous fit un devoir de n'avoir sur le congrès socialiste et sur votre grand discours d'autre opinion que la vôtre. Plus habitués que vous à ne métonner de rien, citoyen Renaudel, je ne métonne pas le moins du monde que cela vous ait paru suffisant.

Je ne regrette pas davantage d'avoir envoyé chercher à l'Humanité l'épreuve de votre compte-rendu officiel, car elle nous a révélé un charmant détail de rédaction. Sur cette épreuve, en effet, la relation de la dernière séance se terminait comme il suit :

Le citoyen Renaudel est désigné comme directeur politique de notre journal (l'Humanité). C'est une succession délicate qu'aux applaudissements du congrès Renaudel a déclaré vouloir assurer dans la pensée et le souvenir aussi fidèles que possible du maître, de notre cher et grand Jaurès...

Mais avant de donner le bon à tirer, citoyen Renaudel, vous êtes un scrupule. « Succession délicate ? » Le qualificatif vous sembla maigre, ou équivoque. Vous en avez cherché un autre, plus digne de Jaurès ou de vous. Et vous avez ainsi corrigé votre phrase : « C'est une succession difficile qu'aux applaudissements du congrès, etc. »

Croyez bien, citoyen Renaudel, que je note cette variante sans aucune malice : cette hésitation sur le choix d'une épithète congrue vous fait certainement honneur. N'est-ce pas un fort bon signe que les directeurs de journaux socialistes s'appliquent de la sorte à nuancer leur style et à soigner les dessous de leur phraséologie ? Pour peu qu'ils commencent à écrire en français, il n'est pas du tout impossible qu'ils finissent par penser de même.

Mais peut-être auriez-vous pu, sans redondance, nous avouer que la succession de Jaurès vous paraissait aussi difficile que délicate, et même aussi délicate que lourde. Combien délicate et difficile ! Vous avez tenu modestement à nous le prouver dès l'abord, car, dans votre premier « éditorial », après avoir reproché au Petit Parisien de « souligner trop de points secondaires pour y échafauder d'inexactes raisonnements », vous ajoutez sans y prendre garde : « il ne souligne pas le sens général d'une résolution qui montre la volonté du Parti socialiste de continuer avec toute la France l'effort de défense nationale... »

Que ces mots sont malheureux, citoyen directeur ! Ne voyez-vous point que votre façon de parler non seulement distingue la France et le parti socialiste, mais a l'air de les opposer ? Vous semblez admettre que les socialistes n'entendent pas confondre leur sort avec celui des autres Français, qu'ils pourraient fort bien faire bande à part dans la nation et ne pas « continuer » la guerre avec elle ? Mais qu'est-ce qu'ils auraient donc fait, vos camarades, si l'avis contraire avait prévalu ? Le parti socialiste aurait-il conclu avec l'Allemagne une paix séparée ?

Oui, Renaudel, vous avez raison : Jaurès n'eût pas écrit cela, ou il l'eût écrit autrement. Il aurait moins laissé voir combien sont puériles ces menaces d'enfants gâtés et terribles. Le président du Conseil nous a déjà expliqué que les socialistes ont « plus de mérite » que les autres Français à défendre la France ; et nombre d'honnêtes gens s'habituent à croire naïvement qu'ils nous font une perpétuelle faveur en consentant à rester des nôtres. N'exigez-vous point, citoyen Renaudel, que nous vous félicitions parce qu'après avoir mûrement réfléchi et tout bien pesé, vous daignez « continuer avec

nous l'effort de défense nationale » ? Serons-nous longtemps encore dupes de cette comédie, ou de ce chantage ? Non, cette fois, nous ne tuerons pas le veau gras. La viande est trop chère.

Gustave Téry

Par où fuit l'or allemand ?

La valeur du mark — ce manomètre indicatif de la pression de vapeur qui existe encore dans la locomotive — continue à dégringoler. C'est curieux.

Comment ? Berlin réussit sa jonction avec Constantinople, brise le blocus des Alliés par la porte de l'Orient. Et Berlin, au lieu de voir ses finances remonter par l'ouverture de l'écluse serbe, les voit baisser ? Son trésor se vide comme un tonneau dont on a fait sauter la bonde ?

Parbleu ! L'Allemagne communique avec des Bulgares et des Turcs dont le niveau d'eau était plus bas que le sien ! En outre, elle leur achète, désormais, ainsi qu'aux Roumains, des céréales qu'elle leur paye en or. Il est fatal que son or la fuie.

Sans doute. Mais la fuite est trop brusque. Il faut qu'il se soit ouvert depuis peu dans le réservoir un autre trou, moins apparent, mais d'une belle largeur !

Est-ce le paiement des marchandises américaines qui arrivent par la Suisse, la Hollande et la Scandinavie ? Non. Cette contrebande a atteint son plein depuis longtemps, si florissante qu'elle pouvait difficilement augmenter.

Alors, par où, diable ! le kaiser, qui chez lui paie tout en papier, peut-il bien jeter l'argent par les fenêtres ?

Hum ! cherchez les fenêtres ! Les chanteurs de cour qui chantent sous ces fenêtres sont de ceux qui ne se contentent pas d'une pluie de gros sous, ou de croix de fer. A New-York d'un côté, à Athènes et à Bucarest de l'autre, des socialistes distingués se sont fait entendre ces temps-ci, qui exigent une nourriture plus substantielle.

A New-York et à Athènes, fiefs de herr Dernburg et du baron von Schenk, depuis beaux jours tout ce qui était achetable l'a été. Est-ce donc à Bucarest que les frais de propagande — en connexion avec les préparatifs d'une expédition allemande en Bessarabie — augmentent depuis quelques semaines avec cette inquiétante rapidité ?

Dame ! on a vu des députés roumains se le reprocher en plein Parlement. Et un nommé Carp, ancien ministre, qui devrait bien rester muet comme le poisson dont il porte le nom, vient de prononcer à la tribune roumaine un discours si plein d'éclatantes contre-vérités sur la Russie, la France et l'Angleterre, que le seul intérêt de la Roumanie saurait malaisément l'expliquer.

Chez nous, à Fontainebleau, il existe un étang des carpes. On dit que les plus gros de ces poissons, datant de François 1^{er}, portent dans les ouïes un anneau d'or... Est-ce que les étangs de Roumanie nourriraient des carpes de cet acabit ?

S'il y en a beaucoup, voilà peut-être où passe l'or du Rhin.

Maurice de Waleffe

Les Communiqués

15 heures.

En Champagne, l'ennemi a tenté, pendant la nuit, de nous enlever à coups de grenades un petit poste d'écoute vers la cote 193.

L'attaque a complètement échoué. Nuit relativement calme sur le reste du front.

23 heures.

En Belgique, nos batteries ont bombardé avec succès les tranchées ennemies de première et de deuxième ligne, ainsi que la voie ferrée en face de Boesinghe.

Dans la région de Roye, un tir heureux de notre artillerie a sérieusement endommagé un dépôt de matériel à Verpillières.

Au nord de l'Aisne, nous avons bouleversé un ouvrage allemand à l'ouest de Soupir.

Sur les Hauts-de-Meuse, canonnade efficace sur des abris et des blockhaus ennemis au bois des Chevaliers.

Dans les Vosges, après une violente préparation d'artillerie, l'ennemi a dirigé sur nos positions de la région du Hirsstein une attaque d'infanterie qui a été complètement repoussée.

Propos d'un grincheux

Ventres déçus

Je pense à la grande galimatrafée qu'ils auraient faite, cette nuit, si l'année qui finit leur eût apporté cette victoire dont ils étaient sûrs. Je les vois, dans leurs brasseries, engloutir leurs charcuteries et leurs gros gâteaux, et vider leurs vastes chopas. Que de Prosit arrêtés dans les gorges allemandes, et que nul n'entendra plus ! Ce soir, au lieu du festin colossal, que trouvera-t-il, le peuple du kaiser, sur ses tables dégarnies ?

Je n'ai pas, vous le pensez bien, le dessein de soutenir que les Allemands tombent d'inanition dans les rues. Ils peuvent manger. Pas trop, ni trop bien. Mais ils mangent.

Seulement, il faut savoir qu'ils ne sont pas, comme nous, des gens sobres, enclins à considérer les repas comme des occasions de causer. Leur gourmandise vorace, c'est un trait ethnique. Chez nous, la démoralisation viendrait de la tête. Chez eux, du ventre. Or, il faudrait vouloir de parti-pris tout ignorer, pour penser que le ventre allemand est satisfait.

« Peut-on dire, écrivait l'autre jour M. Théodore Wolf, rédacteur en chef du Berliner Tageblatt, qu'il est scandaleux que cinq cents personnes fassent la queue à la porte des crémeries pour obtenir du beurre ? »

Oui. A la porte des boutiques allemandes, il y a des files de femmes qui attendent le morceau de beurre du repas. L'Allemagne entière semble être dans la situation de Paris pendant le siège de 1870. On ne pouvait pas de faire, dans Paris assiégé. Mais on avait fait tout de même. Et on était fort malheureux.

Triste repas de jour de Pan... Tristes réflexions, — à Berlin. Il est réconfortant de penser à la table allemande, ce soir.

Albert Savarus

AU MAGASIN

Comment on travaille chez nous

« Dans la barrière ! » crie le planton, refoulant de la parole et du ventre la ruée des poilus qui se précipitent vers le magasin d'habillement, terre promise où l'on va toucher des « canegons » de laine, des chandails, des chaussettes et des « bidons trois articles... » Dans la barrière, que je vous dis... Vous passerez l'un après l'autre... Brigadier, tiens donc les bonhommes... ils sont entragés.

Le brigadier de la 30^e, novice, est débordé. Il parvient tout de même à contenir sa troupe. La voix qui pénètre en ordre, un par un, dans le hall du magasin.

Douze soldats sont introduits : six fantassins, deux dragons, deux zouaves, et deux civils un peu ahuris.

Il va falloir transformer ce monde-là en artilleurs automobiles — car j'oubliais de vous dire que la scène se passe très loin, non pas de Paris, mais du front, dans l'un des immenses bâtiments désaffectés où défilent, avant de partir vers leurs S. P. (sections de parc), nos chauffeurs militaires.

Un secrétaire du débit recueille les livres, cherche les fiches d'identité ou bien crée des fiches nouvelles. Et la cérémonie commence. « Au premier de ces messieurs ! » appelle, d'une voix aimable, avec un geste rond, un des habilleurs (R. A. T. auxiliaire). Cet habilleur était « merlan dans le civil ». D'où sa phrase, son geste et son sourire.

Le poilu s'avance. Telle la célèbre machine qui mue en chapeau de soie un lapin vivant, tel l'habilleur fait du zouzou fringant un sévère « artichaut ». On lui distribue « tout ce qu'il a besoin », capote, képi, couvre-képi, des « godasses » magnifiques, bretelles, mouchoirs à carreaux, « canegons », chaussettes, quart et cuiller, etc. Il signe sa fiche, reprend son livret et s'en va.

Au tour du civil maintenant, engagé volontaire, jeune ou demi-jeune, inapte à la « biffe », versé dans l'auxi et l'auto après blessures de guerre. Rien n'est plus cocasse, comme il est déjà revêtu d'une capote et qu'il a encore son melon sur la tête, que son travestissement provisoire. Le public rigole.

Le magasin est plein de clients. Quelle singulière atmosphère où la naphthaline, le camphre, le grésyl et divers autres parfums se concertent... Les débitants,

les habilleurs s'empresstent : les uns inscrivant, les autres équipant. Le chef du défilé, petit fonctionnaire « bric-four », nerveux et mouslachu, active ses hommes : « Pressons, Messieurs, pressons, la soupe va sonner... »

Le magasin ne désemplit pas, de sept heures du matin à six heures du soir. Les détachements de recrues à équiper se succèdent, en fournies compactes. Ah ! ces « auxis » que poursuit la démagogique indignation des commères, je vous promets qu'à la fin de la journée, ils n'ont pas volé leurs quatre sous.

On turbine au Débit, au secrétariat où « grattent » les comptables ; on turbine à la litière, sanctuaire des « hommes-paillasse » ; on turbine à l'atelier des bouffis, à l'atelier des tailleurs, et à la manutention. En ce dernier endroit, les « hommes-ballots » déchargent le camion bondé de buffleteries aux puissantes senteurs, et la voiture à bras d'ou dégringole avec fracas l'éroulement des « gauloues ». Ils rangent dans les rayons les paquetages de linge, les séries de brodequins, les collections de vareuses et de culottes de velours.

Un ordre parfait. Pas de paperasserie inutile. Nul gaspillage, nul coulage. La maison est sérieuse. L'intendance, qui le sait, l'apprécie.

Jamais de pourboires ! Qui donc prétendit dans la presse qu'on soudoie es gardes-mites ? Erreur et mensonge. Un habilleur qui accepterait la pièce serait *illico* renvoyé dans une section, et, de là, hop ! sur un camion...

Je prends ce magasin comme exemple, comme type — parce que je le connais bien — mais je suis assuré qu'il en est d'autres, chez nous, où la méthode et le labeur ne sont pas moindres.

Ce que je voudrais vous faire saisir, c'est la façon de travailler qui nous différencie des Boches. Je n'ai jamais visité leurs magasins militaires (j'ai vu leurs musées, où il y a de bons Watteau et d'exécrables Lembach). Mais je suis sûr que, si on y travaille, — je parlais des magasins — c'est sans joie, à coups de trique, automatiquement.

Chez nous, la besogne est consentie, la discipline acceptée. A l'arrière comme au front, le soldat sait « faire son boulot avec le sourire ». Parfois, il grogne, quand ça devient dur ou que ça chauffe. Mais, dès qu'il le faut, « il en met », comme on dit en ce savoureux argot des tranchées qui suffoque nos académiciens.

L'organisation boche est terriblement forte. Qui en doute ? Ils le proclament, d'ailleurs, par la voix de leurs cultres : « Nous sommes organisés... Kultur... etc... Le Welche, lui, n'en est encore qu'à la période individualiste. » (Professor dixit)

C'est possible. C'est même certain. Mais, avec notre improvisation, nous les rattrapons. Et puis, la pièce n'est pas finie. Rira bien qui rira le dernier. Nous n'avons pas vécu quarante-cinq années d'abrutissement et de servitude à préparer le massacre et à monter des usines de gaz asphyxiantes. Nous avons perdu du temps en bavardages parlementaires, soit. Mais aussi nous avons eu, en ce fameux demi-siècle, une floraison d'incomparables artistes : nos Loti, nos France, nos Dukas, nos Debussy, et Rodin, et Renoir, et Degas, et Lautrec, et vingt autres. Où sont les leurs ? Des démarqueurs, des érudits myopes et insensibles. Ils ont Treitschke et Bernhardi. Ont-ils Claude Bernard, Pasteur ou Fustel ?

Ils excellent à tout caporaliser, tout réglementer, tout prussianiser. Mais le dénouement de l'aventure démontrera que le bâcleur « franzouze », avec ses défauts charmants, vaut mieux que le Boche à lunettes.

Souffrez que je revienne à mon magasin. Je le crois un bon modèle de démonstration. Si vous y passiez une demi-heure (mais les pékins n'y sont pas admis, sauf quand ils veulent être habillés en militaires), vous seriez amusés et réconfortés. Vous y verriez comme on travaille chez nous.

La besogne s'y fait vite et bien. La bonne humeur règne en maîtresse. Feu roulant de plaisanteries courtoises. Dès qu'un civil paraît dans la barrière, on « l'achète » sans méchanceté : « C'est toi le civil, mon vieux ? Sale métier, hein ? Patience... on va te changer en poilu. Les civils, ça ne rime à rien ; c'est une pièce qui tend à disparaître... etc., etc. »

Si un homme est long à rouler ses molletières, l'habilleur lui dit : « Mon ami, tu es nerveux comme un plat de nouilles... » Et de rire.

Et s'il se plaint que ses pompes prennent l'eau : « Donne-leur du vin », réplique l'autre.

Le débitant énonce sa nomenclature : « Une capote pour capoter, une troussé pour trousser, un bidon pour bidonner... Deux mouchoirs, un pour la semaine, un pour le dimanche », etc...

Et ces gamineries faubouriennes n'empêchent pas la besogne de « ronfler comme un moteur ». On habille trois cents hommes par jour. On déshabille les réformés, les « mis en sursis », les incapables, que sais-je ? Et, les jours de départ en Orient, quand il y a distribution de paletots de cuir, de peaux de biques et de canadiennes, quel remuement, que d'affairement ! Le magasin est alors une fourmilière, une ruche. On va, on vient, on abat un « bou-

lot » monstre. Et ces heures de bon travail sont coupées de bons rires.

Je n'ignore pas que tout cela se passe à l'arrière et qu'aux tranchées ils sont moins hilares, hélas, dans la boue et près de la mort. Mais, même au front, n'y a-t-il pas, chez le Français, plus de ressort, plus d'allant, que chez le saumâtre Boche ?

...Voilà ce que j'ai vu au magasin — et ce qu'on peut voir partout, chez nous, à l'heure présente. Je ne vous parle pas des chefs. Ils m'en voudraient de malemort si je les louais, car ils ont horreur de la réclame et font leur devoir avec simplicité. On les aime. On leur obéit. Et ils n'ont jamais besoin de punir...

Le Brigadier

Hors d'Œuvre

BON APPÉTIT !

Ce poilu, il faut l'avouer, était particulièrement hirsute et parfaitement dégoutant. Lorsqu'il pénétra dans le restaurant bien éclairé où des civils, des officiers et des dames étaient attablés, lorsque, rejetant son casque en arrière, il se gratta la tête d'un geste perplexe mais inquiétant, en cherchant du regard la place où il allait s'asseoir, il y eut un instant de malaise parmi les dîneurs.

Fort heureusement, le maître d'hôtel, ayant jeté les yeux sur la pendule, découvrit qu'il était huit heures et demie et annonça à l'arrivant qu'on ne pouvait pas le servir.

L'autre crut à une plaisanterie ; il eut un large sourire.

— Non, sans blague ?... Je viens de là-bas... J'arrive en permission par la gare du Nord ; et puis j'ai de quoi payer...

Fièrement, il tira de sa poche deux billets de cinq francs, très crasseux. Le maître d'hôtel ne fut pas ébloui.

— Non, mon ami. C'est le règlement... l'ordre public... Défendu de servir les soldats après huit heures et demie... ordre du ministre de la guerre... à cause des zeppelins... et de... vous comprenez...

Il le poussa vers la porte.

— Ah bon ! ah bon ! je comprends, fit le poilu... Si c'est un règlement, je veux pas déranger l'ordre public... Pardon, excuse... Bon appétit, messieurs, dames !

Il s'éloigna de son pas fatigué et soumis.

Malgré son souhait, je m'aperçus que je n'avais plus faim, plus faim du tout.

En sortant du restaurant, je vis le soldat, assis sur un banc, mangeant un morceau de pain et un rond de saucisson qu'il avait tout de même fini par trouver. Il avait invité un chien errant à partager ce repas.

A quelques pas de là, un sergent de ville, le dos tourné, s'obstinait à ne pas voir le poilu ; car il est, aussi, défendu de dîner sur un banc de la voie publique...

Mais, une fois rentrée chez moi, je fus réconfortée par un substantiel et vibrant article d'académicien, où il était affirmé que « nos chers petits poilus » sont notre joie, notre orgueil, qu'ils peuvent compter sur notre admiration et être assurés de notre sollicitude.

ZETTE

Il y a loin...

Il y a loin d'ici à Tipperary mais... il y a beaucoup plus loin d'ici à Marmande. On sait vaguement là-bas qu'il existe un ministre de la guerre ; peut-être sait-on

qu'il a nom Gallieni, mais on ignore certainement qu'il fait des circulaires et que les journaux — l'Œuvre d'abord — les reproduisent.

C'est ainsi qu'il a paru, le 24, au rapport de la Place, la note suivante, que nous transmet le père d'un jeune auxiliaire (auxiliaire qui n'enorgueillit de douze visites !) :

INSPECTION DU MÉDECIN GÉNÉRAL BUROT

M. le médecin général en mission devant se faire présenter les maîtres de la 28^e compagnie et les auxiliaires, pendant son inspection, les 4 et 5 janvier 1916, aucun des militaires de ces catégories ne devra se trouver absent de Marmande à ces dates.

Le médecin général Burot ignore-t-il le général Gallieni ?

Pourquoi il n'est pas venu

Une carte émanant du 1^{er} bureau du recrutement de la Seine parvenait dernièrement à l'adresse de M. Hoffmann (Georges), à Saint-Denis. Elle était ainsi libellée :

NOTIFICATION DU RECRUTEMENT Réponse

Vous êtes prié de vous présenter porteur de la présente carte et de votre livret militaire le 16 décembre 1915, de 7 heures à 10 h. 1/2, au 1^{er} bureau annexe du recrutement de la Seine (Porte de la Chapelle) pour affaire militaire.

Le soldat Hoffmann ne s'est pas présenté au 1^{er} bureau annexe du recrutement de la Seine. Et voici pourquoi : mobilisé depuis le premier jour, au front depuis le 3 septembre 1914, il a été tué glorieusement à Tahure le 19 octobre 1915.

Le 1^{er} bureau du recrutement ignorait ces détails, qu'il est cependant seul bien placé pour connaître.

C'est la veuve du soldat qui a reçu la carte.

...Le bureau du recrutement de la Seine est d'ailleurs bien mal renseigné. Il arrive constamment qu'il adresse des plis au domicile du lieutenant Cognacq, à Paris, alors que, comme chacun le sait, le lieutenant Cognacq est chaque jour en train de se faire tuer sur divers points du front.

La vie chère

Les autorités allemandes font le recensement des pommes de terre. D'après un récent arrêté, tout Berlinois possédant chez lui une provision égale ou supérieure à dix kilos, qu'elle soit ou non sa propriété, doit en faire la déclaration.

Les infractions à cet arrêté vaudront à leurs auteurs une amende de 1,500 marks et six mois d'emprisonnement.

Ainsi les pommes de terre hospitalisées par les Berlinois pourront leur revenir à 150 marks le kilo. C'est justicé un record.

Echelle des peines

Pour vol d'un litre de vin, un homme d'équipe de la gare de l'Est est condamné à trois ans de prison.

Pour vol d'un fût de cent litres, deux infirmiers sont punis de trois mois de prison.

Le chef de gare de B... détourne des fûts appartenant à l'autorité militaire, en

ayant soin de les peindre en couleur verte et de les marquer de ses initiales. Il évite le conseil de guerre, et après huit jours de prison, obtient son changement comme chef d'une gare plus importante.

Nous avons pris, comme exemple de marchandises volées, des quantités de même nature pour servir de base à une échelle des peines. Mais les résultats obtenus par les voleurs en temps de guerre déroutent toute mathématique.

Maisons Vides

La Société des Bains de mer de Monte-Carlo a organisé à ses frais deux hôpitaux temporaires qui ne coûtent absolument rien à l'Etat, pas même l'allocation journalière de 2 fr. 50 attribuée à chaque homme.

L'un de ces établissements, qui peut recevoir 60 malades, est entièrement vide. L'autre, un peu moins important, va être abandonné sous peu... faute de clients.

Et pendant ce temps-là, les formations sanitaires du Nord et de l'Ouest sont encombrées de convalescents anémiés et de soldats atteints dans leurs voies respiratoires.

L'administration pense sans doute que le climat de la côte d'Azur est recommandable seulement pour les prisonniers boches.

Étrennes

Un de nos lecteurs nous écrit :

Je suis mobilisé comme auxiliaire. J'ai été piné dehors à neuf heures du soir par un gendarme alors que les règlements m'interdisaient la voie publique à partir de huit heures et demie. On m'a retiré l'autorisation de coucher en ville, punissant du même coup toute ma famille. Ne pourriez-vous pas, à l'occasion du nouvel an, intercéder près de M. le ministre de la guerre pour lui demander de rendre leurs cartes de couchage aux nombreux auxiliaires pères de famille qui se trouvent dans le même cas que moi ?

Nous transmettons cette requête au général Gallieni, bien qu'il nous en coûte d'intercéder en faveur de noctambules qui prolongent leurs débauches jusqu'à des neuf heures du soir, alors que tous les honnêtes gens sont depuis longtemps au lit.

Ne pas confondre

Nous lisons cette petite annonce, insérée dans la *Belgique Nouvelle* :

Militaire belge, interné en Hollande, demande à lecteur généreux nécessaire pour se raser. — Envoi : Interné, bureau du journal.

Ce poilu qui en a assez de sa barbe est évidemment ingénieux, et son annonce tend à nous prouver qu'il est plus difficile d'être rasé dans les camps hollandais que sur les boulevards, dans les couloirs de nos assemblées législatives et les antichambres de nos rédactions parisiennes.

Sa demande un peu... imprécise l'expose, toutefois, à des erreurs d'interprétation de la part de lecteurs perplexes, quoique bien intentionnés. Ne risque-t-il pas de recevoir quelques recueils d'articles d'académiciens sur la guerre ou, même, les premiers chapitres de la grande histoire qu'écrivit, sur cette dernière, M. Gabriel Hanotaux ?



— On peut entrer ?

— Oui, mais attendez que je donne encore un coup de balai...

Par l'autre bout de la lorgnette

Mon article à propos des revendications des cheminots, m'a valu, entre autres correspondances, une lettre plutôt touchante d'un cheminot de la Compagnie P.-L.-M., d'ailleurs abonné à l'Œuvre.

C'est en termes précis, mais mesurés, et totalement exempts d'amertume, que ce brave homme se plaint, non pas tant de ma thèse que de la situation, et qu'il « rouspète ». Il n'a pas de peine à établir, chiffres en mains, qu'au prix où sont les chaussures, le beurre et le charbon, il n'est pas facile de vivre avec ce qu'il gagne (1.650 francs par an), quand on a, comme lui, une femme et un enfant, même en se privant de tabac. Encore est-il nombre de ses camarades qui gagnent moins, nonobstant de plus lourdes charges...

On me rendra cette justice que je n'ai jamais dit le contraire. Seulement, je me suis permis de faire observer :

1° Que cette gêne n'est pas spéciale aux cheminots, des millions d'autres travailleurs, non moins dignes d'intérêt, logeant à semblable sinon même à pire enseigne, puisqu'ils ne bénéficient pas des mêmes avantages, médiocres mais réels ;

2° Que l'augmentation des salaires d'une seule corporation ne serait peut-être pas le moyen le plus rationnel et le plus équitable d'atténuer la crise, vu que cette dépense se solderait forcément par un accroissement de frais généraux dont tout le monde aurait à supporter la charge ; partant, par la persistance ou même l'aggravation de la cherté générale de la vie.

Ici, mon correspondant proteste. « Ne mettons pas, dit-il, la Princesse en cause » — c'est pourtant à elle qu'incombe l'obligation de la garantie d'intérêt ! — « mais regardons plutôt du côté des gros traitements et des gratifications excessives ».

Hélas ! j'ai grand peur que, si on le prenait au mot, la totalisation de ces « reprises » ne suffise pas à sensiblement améliorer le sort de la masse des cheminots, ni même, peut-être, à arrondir la « thune » quotidienne de ceux qui ne la touchent qu'écorchée. Sans compter que l'émulation des compétences pourrait s'en trouver refroidie, au détriment du service et au profit d'autres professions plus... encourageantes.

Mais on pourrait argumenter ainsi, sur deux plans différents, à perte de vue, sans réussir à tomber d'accord. Pourquoi donc, mon cher abonné, ne voulez-vous pas envisager le sort de la masse des cheminots, ni même, peut-être, à arrondir la « thune » quotidienne de ceux qui ne la touchent qu'écorchée. Sans compter que l'émulation des compétences pourrait s'en trouver refroidie, au détriment du service et au profit d'autres professions plus... encourageantes.

Vous dites que « la pièce de cent sous n'a plus la même valeur ». C'est la vérité pure ! étant donné le prix croissant, des denrées d'essentielle nécessité, elle ne vaut plus que quatre francs, probablement moins encore. Mais supposez que « Qui de Droit », notre maître à tous, se décide — mieux vaut tard que jamais ! — à faire ce qu'il faut pour provoquer l'abaissement automatique du prix du charbon, de la viande, de la farine, du sucre, du cuir, du beurre, etc. La pièce de cent sous vaudra derechef cinq francs, six francs même peut-être, la capacité d'achat s'étant accrue d'autant, et personne, *cheminot ou non*, n'aura plus à se plaindre — au moins jusqu'à ce que les circonstances légitiment le désir et la revendication d'une amélioration nouvelle.

Cette révolution bienfaisante, vous devez savoir que l'Œuvre s'en occupe. Si, par la faute de l'impéritie ou des préjugés des uns, du « zutisme » ou de l'âpreté au gain des autres, elle venait à faire faillite ou à tarder par trop, nous aurions à rechercher ensemble les responsabilités... Jusque là, serons-nous la ceinture, pour l'amour de l'Union Sacrée, et laissons aller les choses !

Emile Gautier

Un fait sans précédent

Suivant les instructions données par le président du conseil, les ministères resteront ouverts, durant les journées du premier de l'an et du dimanche 2 janvier. En conséquence, les congés du Nouvel An sont supprimés pour tous les fonctionnaires.

Nous croyons que pareille mesure n'a jamais été prise depuis qu'il y a des ministères, une administration et des fonctionnaires. Cependant, comme il ne faut rien affirmer à la légère, nous faisons appel, pour plus amples informés, aux chercheurs et aux curieux.

Retour du général de Castelnau

Le général de Castelnau, chef d'état-major général des armées françaises, qui vient d'inspecter les positions de Salonique, est de retour en France.

POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE

On nous communique la note suivante : « Une collection d'effets civils est allouée gratuitement par le Vestiaire Parisien, 2, rue Antoine-Dubois, aux militaires mutilés, réformés n° 1, n° 2 et temporairement, contre remise de leur uniforme (képi, capote, veste ou vareuse, pantalon et chaussures). Le Vestiaire Parisien est ouvert de 9 heures à 11 heures et de 2 heures à 5 heures, sauf les dimanches et fêtes ; il sera fermé les 1^{er} et 2 janvier 1916. »

L'ŒUVRE
DIT
CE QUE
PENSE
TOUT
HAUT
LE MONDE
BAS

"L'Œuvre" Militaire

LES SIX JOURS DU POILU

— Eh ! mon vieux, t'es de la prochaine... Ta perm est signée. Va la prendre au bureau du capitaine. T'en as une veine, mon colon. Où que tu vas ?

— Moi, je suis de Pau.
— Pau ? C'est quéq' part dans le nord, ce patelin-là ? Ben mon vieux, pour lors que t'es en Alsace, c'est pas la gaitonne à côté ! Si tu trouves pas des trains de luxe, va te falloir huit jours, pour le moins, pour te rendre chez toi !

C'est à X..., en Alsace, au voisinage du Hartmannswillerkopf, que ces propos s'échangeaient. L'heureux permissionnaire, tout flambant neuf, ayant décroché sa capote et bourré sa musette d'une chemise, d'un mouchoir, de deux bagues en aluminium et d'une cartouche de fusil changée en porte-crayon, se présente au bureau, à cinq heures du matin, avec ses camarades de départ. Une courte revue, deux mots aimables du capitaine, et en route, dans la boue épaisse et collante, pour la gare de W..., distante de quinze cents mètres. Courte conversation avec le commissaire de gare.

— Qu'est-ce que c'est ? Des permissionnaires ? On ne prend pas de permissionnaires ici. Nous sommes gare de ravitaillement. Il faut aller à B..., à seize kilomètres.

— Seize kilomètres ? M...ince, alors ! Et quoi qu'on prend pour y aller ?

— Quoi qu'on prend ? Quoi qu'on prend ? Le train onze, mon p'tit. On se débrouille, c'est la formule !...

Les permissionnaires prennent le train onze, c'est-à-dire filent à pied vers B..., dans le petit jour qui commence à poindre et sous la pluie qui tombe. Seize kilomètres dans la boue, on n'en meurt pas, surtout quand il y a six jours « à la clef », plus les délais de route ! Mais c'est égal !

Enfin, au bout de trois heures et demie, après dix-sept kilomètres de marche, vers dix heures, la bande arrive à B..., la gare fixée pour le départ. Visite au bureau militaire : « Rassemblement à quatorze heures pour viser les permissions. Jusque-là, vous êtes libres. »

« Vous êtes libres », c'est une façon de parler, car il est défendu de sortir de la ville, et, comme ville, B... n'offre pas de nombreuses distractions !

Il y a juste une trentaine de maisons, toutes démolies, et, comme population, un demi-peloton de dragons. Ça ne change pas du linge, et des habitudes du Vieil Armand ! Mais, enfin, c'est tout de même du « rabiot », car la permission ne part que du moment où le titre est visé, c'est-à-dire de quatorze heures.

Après avoir traîné, les bras ballants, autour de la gare, la bande des permissionnaires revient pour obtenir le visa fatidique. Le voilà donné. Maintenant, il s'agit de « se grouiller » pour partir, car la permission commence à s'effriter.

— Alors, on part ?

— Oui, mon vieux, on part ce soir, à vingt-deux heures dix-sept : f... au train qui va te mener à Chagny...

— Ça commence bien ! Huit heures de perdues ! Où c'est ça, Chagny ?

— C'est la gare régulatrice. De là, on te dirigera sur Nevers, et puis sur Bordeaux, et puis sur Pau.

— Mais alors il va me falloir trois jours, si c'est pas quatre ?

— Qué qu'ça t'fait ! T'as un jour de rabiot par quatre cents kilomètres. A douze cents kilomètres, jusqu'à Pau, ça te fera trois jours. Monsieur n'est pas satisfait ?

A ce moment-là, le Palois ignorait s'il devait être satisfait ou non. Mais il le sut quatre jours après, quand, au bout de quatre fois vingt-quatre heures, il lui fut enfin donné d'arriver à Pau.

Car, avec la complication des trains réservés aux militaires, avec l'interdiction de prendre la plupart de ceux destinés aux civils, il faut actuellement au permissionnaire quatre jours pour aller d'Alsace aux Pyrénées ! Et à condition d'avoir de la chance, encore, et de ne manquer aucun train !

Pour le retour, ce fut encore pire ! Notre ami, la bouche enfarinée, se présente à la gare à six heures du soir pour prendre le train de Paris. Rien à faire ! Le train, « son » train, part vers quatre heures du matin et arrive à Bordeaux à 10 h. 45. Là, interdiction de prendre le rapide de Paris, si ce n'est en payant. Comme les cinq sous du poilu ne lui permettent pas de prendre des places de luxe, il attend le train qui lui est destiné, « son » train, un torillard essoufflé. On l'y fait monter. Il y est, d'ailleurs, fort à l'aise, car il s'y trouve à peu près seul. A Angoulême, un contrôleur, furieux, fait irruption.

— Qu'est-ce que vous f...aites-là ?

— Je vous le demande ! Je devrais être à Paris.

— Ce n'est pas un train pour permissionnaires. Descendez !

— Mais on m'a obligé à le prendre !

— Descendez, que je vous dis. C'est pas « votre » train. C'est l'omnibus qui suit !

Bref, d'omnibus en omnibus, notre homme, qui commence à en « fumer », mit quarante et une heures pour venir de Pau à Paris. De Paris à B..., ce fut à peu près dans le même genre, et, près de cinq jours après avoir quitté Pau, il rentra à sa gare de rassemblement, juste à temps pour s'entendre dire qu'il avait manqué le convoi de retour, et pour s'entendre flanquer quatre jours de prison !

Cette petite histoire, qui n'est pas, hélas, un conte, est celle de bien des permissionnaires. Les chemins de fer les traitent comme des colis, qu'on renvoie de gare à gare, d'employé à employé. Il semblerait que, pour les achever, on cherche les itinéraires les plus longs, les horaires les plus lents et les plus compliqués. Les délais de route, qui furent généralement calculés et qui devraient servir à arrondir un peu la permission, deviennent insupportables, et les chères heures passées en famille s'en trouvent sensiblement écourtées. En outre, si le voyage est gratuit, la nourriture ne l'est pas, et celle que fournissent aux permissionnaires les buffetiers n'est ni économique, ni abondante. Il semblerait même, à voir le tarif des buvettes de gares, que tous les poilus soient millionnaires. Ne pourrait-on pas, par une tarification appropriée, rappeler à MM. les tenanciers qu'il n'en est rien ?

Bref, et ceci est le but de cet article, qu'on s'occupe de faciliter à nos permissionnaires le retour au foyer, que les trains rapides ne soient pas l'apanage exclusif des civils ou des militaires qui paient ! On a institué le transport gratuit pour les soldats du front, c'est fort bien, mais ils demandent que ce soit en grande vitesse, au lieu d'être, comme aujourd'hui, la petite, la toute petite !

Georges Stillney

Les internés de Bergerac

Il existe à Bergerac un certain nombre d'internés civils, courtiers allemands du Libournais ou blondes douteuses. Une usine séquestrée les abrite. Des sentinelles les gardent. De loin, cela a l'air d'une prison.

En fait, rien n'est plus aisé que d'en sortir : les internés peuvent faire des visites en ville et ne revenir qu'au petit matin si bon leur semble. Ils « reçoivent » également chez eux ; danses et zigzags sont de la fête ; tel secrétaire de la sous-préfecture y passe d'agréables moments et tel capitaine y oublie l'inaptitude permanente qui le retient si fâcheusement loin du front. Entre eux, trône le « de » qui songe, en écoutant une chanteuse : « Cette petite est charmante, ses couplets méritent vraiment que je lui accorde la permission de sortir qu'elle m'en demande... pour aller essayer sa robe... »

On nous écrit :

La vérité sur le recrutement noir

Avant qu'il soit trop tard, peut-être serait-il bon de s'occuper de la façon dont le recrutement des troupes noires est fait en Afrique Occidentale par « engagements volontaires ». Cela pourrait éviter les surprises très désagréables qui nous menacent et dont nous commençons à avoir un écho.

Il faut bien se pénétrer de cette idée que les noirs, et particulièrement les noirs de l'intérieur et du Soudan, n'ont pas oublié le temps de la traite des nègres, époque à laquelle le bétail humain était expédié aux Antilles et en Amérique.

Comme le recrutement volontaire s'est fait souvent d'une façon plutôt imprudente et que les noirs ont vu expédier leurs leurs hors du territoire, un grand nombre d'entre eux sont convaincus qu'ils reviennent à l'époque terrible qui nous a été dépeinte par *La Case de l'oncle Tom* ; aussi n'ont-ils qu'un souci, celui de se dérober à la conscription et fuient-ils les marchés dès qu'apparaît le képi d'un administrateur.

Demander aux chefs noirs, ainsi que cela est pratiqué en ce moment, de fournir un certain nombre d'engagés volontaires moyennant une prime de... équivaut à un ordre ferme de fournir un nombre d'hommes déterminé. Quant à la prime, bien entendu, elle ira plus souvent dans la poche du chef que dans celle de l'engagé.

Nous estimons, pour notre part, qu'il y a là un véritable danger pour la sécurité de l'Afrique Occidentale, car non seulement ce recrutement forcé ne nous donnera que des sujets de mauvaise qualité, mais encore il nous expose à la pénible nécessité d'envoyer des troupes de la métropole pour maîtriser les troubles qui ne manqueront pas de se produire.

Déjà on nous signale qu'un mouvement séditionnel a éclaté aux environs de Bobo Dialosso. Un détachement commandé par un administrateur et un lieutenant aurait été attaqué par la population. Il aurait dû faire usage de ses armes et aurait démolé une centaine de rebelles ; mais, le mouvement ayant pris un développement beaucoup plus im-

portant, la colonne aurait dû se replier, d'où organisation d'une expédition comprenant plusieurs centaines d'hommes et de l'artillerie pour réprimer la révolte.

Cela est tout à fait navrant et nous laisse très perplexes, d'autant que le résultat sera des plus médiocres. Tous ceux qui sont un peu au courant de la situation des contingents noirs sur les côtes de la Méditerranée savent que la plupart des derniers mobilisés arrivés d'Afrique sont dans une situation de santé déplorable. Beaucoup grelottent non seulement du froid, mais de la fièvre et sont enlevés par des pneumonies.

Les mesures prises pour le recrutement noir nous paraissent être le fait de gens plus soucieux de plaire à l'autorité que de régler la question d'une manière conforme à ce qui peut être rationnellement obtenu dans la pensée du législateur. Si nous ne nous trompons, le législateur qui, en général, du reste, connaît très mal la question désirerait voir recruter une armée d'hommes libres, consentant librement à se joindre aux troupes métropolitaines pour défendre leur nouvelle patrie, mais il ne veut à aucun prix voir revivre la traite des nègres. Or, c'est là qu'on nous mène tout droit. Nous espérons, pour le bon renom de notre pays, que ces pratiques désastreuses vont cesser et qu'on suivra les conseils si sages qui ont été donnés, nous croyons le savoir, du moins, par M. le gouverneur général Clozel : il a tout fait pour enlever leurs illusions aux personnes bien intentionnées qui ont rêvé le recrutement de centaines de milliers de soldats dans notre empire africain.

Toujours M. Lebureau !

Mon mari est mobilisé. Aussi je touche 1 fr. 75 par jour pour mon fils (il a quatre ans) et pour moi. Un franc soixante-quinze pour vivre à Paris, ce n'est pas beaucoup. Heureusement, j'ai pu trouver une place : je gagne, dans une compagnie de chemins de fer, 3 fr. 50 par jour, car je suis instruite et j'ai pu passer l'examen.

Avec 5 fr. 25, j'ai failli être riche. Mais j'avais compté sans les employés de l'administration municipale.

Naturellement, vous pensez bien que, si je gagne 3 fr. 50 tous les jours, ce n'est pas à ne rien faire. J'arrive à mon bureau à 9 heures du matin et j'en repars à 6 heures du soir. Mais il se trouve que c'est précisément à ces mêmes heures que le bureau des allocations est ouvert.

J'ai cru pouvoir m'en tirer. J'ai remis une procuration à ma belle-mère, pour qu'elle touche à ma place.

Ah ! monsieur, en quels termes elle fut éconduite ! Il paraît que les procurations ne sont pas admises par les maires.

Je vais donc demander un congé à mon directeur. Un congé au bout de huit jours de travail comment va-t-il accueillir cela ? S'il refuse, je n'aurai que le choix : mon allocation ou mon travail.

Ma foi ! je n'ai pas trente ans ; on affirme que je suis jolie. Pour tout vous dire, je suis un peu coquette et j'ai des amies qui ont de bien belles robes depuis la mobilisation de leurs maris.

Tant que l'Etat se contentait de tolérer, il n'y fallait pas de mérite. Ne pensez-vous pas qu'il en faut un peu plus, maintenant qu'il encourage ?

Les gratifications des réformés

J'ai l'honneur de vous soumettre les deux cas suivants intéressant les soldats blessés.

Le premier est celui-ci : Je suis blessé. Proposé au conseil de réforme, je suis classé dans la deuxième catégorie, 8/0/0, c'est-à-dire ayant droit à une gratification de 750 francs. Je n'ai encore rien reçu.

Mon camarade, classé dans la quatrième catégorie, ayant droit à une gratification de 600 francs, fut appelé, il y a une quinzaine de jours aux bureaux de la sous-intendance. On présenta à sa signature son titre de gratification, et il fut étonné de constater que ce titre portait non la quatrième catégorie dans laquelle il avait été primitivement versé, mais bien la huitième, ne donnant droit qu'à une gratification annuelle de 100 francs. Au total, il perdait 500 francs par an sur 600. (Il a le poignet broyé, il lui est complètement impossible de travailler.)

Aux timides observations qu'il émit on répondit que c'était à prendre ou à laisser.

On a diminué de deux cents francs la pension d'un autre de mes camarades. Tous ces changements proviennent de ce que nous n'appartenons pas à la catégorie des amputés. Or la différence est-elle si grande entre un blessé dont le bras a été coupé, et un autre possédant encore ce membre mais broyé, complètement inutile ?

Or le soldat mutilé, après la suppression de son allocation de 1 fr. 70 par jour, n'a pour tout moyen d'existence qu'une somme annuelle de 100 francs.

Le silence ne supprime pas les événements.

CE QUE LES MILITAIRES DEMANDENT

Qu'on instruisse les réformés numéro un de leurs droits de pourvoi et des formalités qu'ils ont à remplir pour l'exercer quand ils se trouvent lésés dans l'attribution de leur pension de réforme.

Qu'on crée un insigne spécial pour les blessés de guerre ou les malades évacués du front.

Que les emplois civils soient réservés, dans la plus large mesure, aux soldats mutilés de la guerre, avec ou sans grade.

Que tous les grades qui ont contracté des engagements spéciaux en vertu de l'article 4 de la loi Dalbiez soient remis en possession de leur grade, en récompense du dévouement dont ils ont fait preuve en reprenant volontairement du service, alors qu'ils n'y étaient pas forcés.

Que les députés mobilisables remplissent leurs obligations militaires, comme tous les autres citoyens.

RÉPONSES

Futur papa. — Si l'emploi choisi dépend du service armé, ce sera le service armé. La situation sera définitive.

A B C. — Faites une demande par la voie hiérarchique. C'est le seul moyen.

Marc Dulu. — Faites une demande au général commandant votre région d'affectation. Vous avez des chances qu'elle soit accordée.

Un gamin 1870. — Il n'y a pas de rengagements en temps de guerre. S'il rengage après la paix, ses campagnes lui comptent.

Kieffer. — Demandez au bureau de recrutement.

Abonné Garonette. La médaille militaire n'est décernée qu'au mérite en temps de guerre.

P. Mercier. — L'article 4 de la loi Dalbiez vous autorise à contracter un engagement spécial. Adressez-vous au recrutement.

E. M. 20. — Les engagements spéciaux ne sont prévus que pour les hommes dégagés de toutes obligations militaires. Les auxiliaires ne peuvent en contracter.

Un poilu intéressé. — Toutes ces demandes doivent être adressées à la direction de l'aéronautique. Vous pouvez adresser une demande au ministre par la voie hiérarchique.

R. A. 1902. — Vous devez repasser devant la commission de réforme.

Sarrebouurg Magnières 1914. — Votre situation est définitive et ne peut être modifiée que si l'on faisait une nouvelle loi. On peut vous réclamer des frais d'hospitalisation.

LA CLASSE 1917

La loi relative à l'appel sous les drapeaux de la classe 1917 a été promulguée, hier, au *Journal Officiel*.

Les jeunes gens de la classe 1917 seront convoqués pour le 5 janvier.

Le fils d'un policier tue la maîtresse de son père

La police n'a décidément pas de chance avec les gens qu'elle emploie. L'affaire Garfoukel n'est pas terminée que voici l'affaire Debisschop. Après l'ex-inspecteur, l'inspecteur. Mais voici les faits tels quels. Ils n'ont pas besoin d'être enjolivés.

Un jeune soldat se présentait, hier matin à huit heures, 27, rue de Moscou, chez une demi-mondaine, Mme Ida Roche, âgée de vingt-huit ans. Il était arrivé de la veille à Paris, avec une permission de six jours, et sa surprise avait été grande de trouver sa mère en larmes et son père absent. Il avait interrogé, questionné et fini par apprendre la vérité. M. Debisschop avait quitté son épouse depuis le début de la guerre. Il la laissait sans ressources, gardant et l'argent qu'il gagnait comme policier privé et la rente qu'il touchait comme policier retraité. C'est alors que le fils partit pour rechercher son père, là où il savait le trouver : chez sa maîtresse, rue de Moscou.

Le soldat ne vit pas l'auteur de ses jours, mais il se heurta à l'auteur des malheurs de sa mère. Que se passa-t-il exactement ? Au cours des explications qui eurent lieu entre les deux ennemis, Mme Ida Roche aurait menacé le jeune homme d'un revolver. C'est lui qui lui dit, comme il a ajouté qu'exaspéré et pour prévenir l'exécution de cette menace, il avait frappé l'ami de son père de deux coups du couteau-poignard qu'on lui avait donné dans les tranchées pour s'en servir contre les Boches. Quand il vit Mme Roche tomber, le soldat Debisschop partit, sans s'occuper de sa victime. Il ne chercha pas à fuir et se rendit tout droit au commissariat de police du quartier de l'Europe. Pendant ce temps, on transportait la blessée à l'hôpital, mais celle-ci expira avant d'y parvenir.

Quant à l'ancien inspecteur principal, qui assume la responsabilité morale de ce drame, il a quitté le domicile de sa maîtresse. En bon policier, il n'a pas oublié d'emporter le revolver dont Mme Ida Roche s'était servi pour mettre son fils à la porte. C'est M. Marchand, commissaire du quartier, qui est chargé de l'enquête.

Tribulations de diplomates

Les membres de la légation de Russie en Serbie — savoir : MM. Pelekchine, premier secrétaire ; Soukine, deuxième secrétaire ; colonel Novikoff, attaché militaire — sont arrivés à Toulon à bord d'un croiseur. Ils ont été reçus par M. Drageon, conseiller impérial de Russie.

Ils ont effectué une excellente traversée qui les a dédommagés de leur retraité de Nich à Salonique, pendant laquelle ils ont parcouru plus de cinq cents kilomètres, tantôt à pied, tantôt à cheval, à travers des montagnes où n'existent que des sentiers à peine praticables et où ils durent abandonner presque tous leurs bagages, en raison des difficultés du transport.

La légation rentre en Russie par le nord. A bord du même croiseur est arrivé le Trésor-serbe, qui a été dirigé sur Paris, sous la garde d'officiers serbes.

L'application de l'impôt sur le revenu

Le Parlement ayant voté l'application de l'impôt sur le revenu en 1916, M. Ribot, ministre des finances, vient de prendre les mesures nécessaires en vue de l'application de la loi.

Dans un rapport qu'il adresse au Président de la République, M. Ribot fait connaître les délais-limites auxquels il s'est arrêté :

L'article 5 stipule que des délais supplémentaires, qui pourront aller jusqu'à l'expiration d'une période de trois mois après la cessation des hostilités, pourront être en outre accordés, aussi par décret, aux contribuables présents sous les drapeaux et à tous ceux qui, par suite de force majeure, se trouveront empêchés de faire la déclaration de leur revenu dans le délai de droit commun.

Pour ce qui concerne ces délais spéciaux, il n'est pas besoin que des mesures soient prises dès à présent.

Mais il convient de fixer aujourd'hui le délai général dans lequel seront recevables les déclarations de leur revenu global, que seront appelés à souscrire les contribuables qui ne seraient pas dans le cas de profiter de délais supplémentaires.

En reportant, pour 1916, le délai de deux mois prévu à cet effet par la loi de 1914, à la période qui s'étendra du 1^{er} mars au 30 avril, il semble que l'on aura tenu compte, dans la mesure convenable, des diverses circonstances qui doivent être prises en considération.

Conformément à ces conclusions, le ministre a fait signer le décret suivant qui est promulgué aujourd'hui :

Le point de départ des délais pour les déclarations relatives à l'impôt général sur le revenu fixé par l'article 16 paragraphe 5 de la loi du 15 juillet 1914, est reporté du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 1916.

Les allocations pour l'armée d'Orient

M. J. Thierry, sous-secrétaire d'Etat de l'intendance et du ravitaillement, a fait parvenir à M. Paul Bersez, sénateur du Nord, la réponse suivante à une question qu'il lui avait posée :

Les allocations des officiers et sous-officiers de l'armée d'Orient sont fixées comme suit :

A. — Soldé de France ;
B. — Vivres de campagne ou indemnités représentatives de ces vivres (le taux de ces indemnités représentatives est fixé par le général commandant en chef ladite armée) ;
C. — Indemnités spéciales prévues pour les troupes du front, augmentées de 1 franc, soit, y compris cette augmentation :

Officiers, 3 francs par jour ; sous-officiers à solde mensuelle et adjudants à solde journalière, 2 francs par jour ; sous-officiers à solde journalière autres que les adjudants, 1 fr. 75 par jour.

Quant aux caporaux et soldats, il ne leur est attribué aucune allocation supplémentaire ; il est perçu pour eux, par leur corps, toutes les allocations qui sont nécessaires à leur nourriture et à leur entretien.

LES TRIBUNAUX

Huitième chambre correctionnelle

Le jeune Berdj, originaire du Caire, fils d'un ingénieur important d'Egypte, était venu à Paris comme étudiant et préparait l'Ecole Centrale. Mais trouvant trop maigres les subsides paternels, il entra d'abord comme valet de chambre chez le comte Marlinet, puis chez le comte Yurbe. Dans ces deux places, il vola tout ce qu'il put, bijoux, plats d'argent, etc., et bénéficia chaque fois de l'indulgence de ses patrons qui se contentèrent de le mettre à la porte. Chez M. Yurbe, il fit un faux chèque de 4.500 francs, l'encaissa et fit la fête au quartier Latin.

Enhardi par ce premier succès, il fit un nouveau chèque, toujours au nom de M. Yurbe ; il s'agissait cette fois de 25.000 fr. Mais plainte avait été portée lors du premier vol contre le jeune malfaiteur qui fut arrêté. Défendu hier devant la huitième chambre correctionnelle par M^e Francastel, Berdj a été condamné à deux ans de prison.

LA VIE CHÈRE

Élévation très importante, hier, en raison des fêtes, sur toutes les denrées vendues dans les divers pavillons aux Halles centrales.

VIANDE		Le kilo
Pot au feu	0,90 à 1,50	
Aloyau entier	2,20 à 3,60	
Veau entier	2,50 à 3,00	
Epaule de veau	2,30 à 2,70	
Mouton entier	1,70 à 2,00	
Gigot	3,40 à 4,20	
Ragout de mouton	1,40 à 1,70	
Porc entier	2,30 à 2,80	
VOLAILLE		Le kilo
Poule	4,30 à 4,80	
Lapin	2,80 à 3,00	
Oie	2,70 à 2,80	
POISSON		Le kilo
Cabillaud	1,25 à 1,50	
Carlet moyen	1,50 à 1,75	
Congre	1,50 à 1,75	
Raie	1,50 à 1,75	
Hareng français, le cent	15,00 à 17,00	
Maquereau gros	25,00 à 50,00	
LÉGUMES		Le kilo
Carottes, les 100 bottes	45,00 à 60,00	
Navets	10,00 à 20,00	
Poireaux	45,00 à 70,00	
Choux, le cent	10,00 à 42,00	
Pommes de terre, les 100 kil.	14,00 à 26,00	
Pommes communes	12,00 à 30,00	
BEURRE		Le kilo
Cours moyen général	5,36	

NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

AUTOUR DE SALONIQUE

La Grèce proteste sans raison

Athènes, 30 décembre. — On assure que le gouvernement français a reçu la protestation de la Grèce au sujet de l'occupation de l'île Castellorizo, occupation qui fut effectuée dans des dispositions amicales et après que le gouvernement grec eut reçu l'assurance qu'elle était nécessaire pour la guerre et qu'elle serait provisoire.

Ses troupes sont prêtes à tout

Athènes, 30 décembre. — L'optimisme a prévalu dans la séance tenue la nuit dernière par le cabinet. Les relations de la Grèce avec les puissances de l'Entente sont tout à fait amicales. Au cours de cette séance, le ministre de la guerre a annoncé que la position de l'armée grecque le long de la ligne Florina-Verria-Salonique est tout à fait satisfaisante et que les troupes sont prêtes, quoi qu'il arrive, à sauvegarder les intérêts de la nation.

Et les avions allemands les bombardent

Salonique, 30 décembre. — Les trois avions allemands qui ont survolé Salonique venaient du sud-est où ils avaient survolé la ligne des fortifications anglaises au nord de la Chalcidique.

Ils partirent dans la direction du nord-ouest après avoir jeté trois bombes sur des troupes grecques qui faisaient l'exercice sous la direction du général Zimbrakki. Une de ces bombes éclata à une cinquantaine de mètres du général sans occasionner aucun accident. Le passage des avions allemands amusa plutôt la population.

COMMUNIQUE MONTENEGRO

Le consul général du Monténégro transmet le communiqué officiel suivant, reçu le 31 décembre :

« Le 29 décembre, sur le front du Sandjak, violent duel d'artillerie et combats d'avant-gardes ; nous avons anéanti un détachement ennemi et fait quinze prisonniers. »

« Sur le front sud, combat d'artillerie ; une attaque des Autrichiens contre Voukitcho a été repoussée. »

« Les Autrichiens ont réussi à reprendre Raskova-Gora et s'y fortifient en prévision d'une nouvelle attaque. »

« Sur notre front du Lovcen, duel d'artillerie et combats d'infanterie au cours desquels nous avons repoussé l'ennemi en lui infligeant des pertes sensibles et en lui faisant des prisonniers. »

Un second communiqué, daté de Cetigné, 30 décembre, dit :

« Le ravaillement du Monténégro devient absolument impossible et la situation est chaque jour plus pénible. »

« Les sous-marins autrichiens attaquent volontiers les vapeurs sur nos côtes et sur celles de l'Albanie. Hier, un voilier monténégrin, chargé de vivres, a été coulé à Dalgino. Aujourd'hui, un vapeur portant deux mille tonnes de vivres a subi le même sort devant Saint-Jean-de-Medua. »

Le combat de Durazzo

Le ministère de la marine communique, au sujet du combat naval de Durazzo, la nouvelle note suivante :

« I. — Dans la nuit du 28 au 29 décembre, avant le combat qui a fait l'objet du précédent communiqué et au cours duquel deux destroyers autrichiens furent détruits, le sous-marin français *Monge* a été coulé par un croiseur ennemi devant Cattaro. Des prisonniers faits sur le destroyer autrichien *Lika* déclarent qu'une bonne partie de l'équipage du *Monge* a été sauvée. »

« II. — Lors du bombardement de Durazzo, le 29, l'ennemi employa des hydravions ; l'un de ces appareils fut détruit par un croiseur italien. »

« III. — Un sous-marin français a torpillé et coulé dans l'Adriatique un transport de matériel. »

D'autre part, on mande de Rome, 31 décembre :

« Le *Messenger* dit que le nombre des prisonniers autrichiens faits dans le combat naval de Durazzo dépasse une centaine. »

AUX DARDANELLES

Le 30, à la suite d'un violent bombardement exécuté par notre artillerie lourde, les batteries turques de la côte d'Asie ont sensiblement ralenti leur tir. Plusieurs pièces ennemies ont été endommagées ; un dépôt de munitions a sauté.

La presse anglaise et la conscription

Londres, 31 décembre. — Du *Daily Telegraph* :

« On constate avec satisfaction que les possibilités de défections importantes ou d'opposition sérieuse dans le parti ministériel diminuent de plus en plus. L'attitude des travaillistes a subi pendant les derniers mois un appréciable changement sous la pression des événements. »

Du *Daily Chronicle* :

« Il est à espérer qu'il ne se produira aucune démission. Le point important est de conserver l'union dans le pays et le Parlement et d'éviter des élections générales qui seraient désastreuses, car elles ne serviraient qu'à jeter la confusion dans les idées. Le gouvernement espère qu'il ne rencontrera pas d'opposition et que la loi sera votée rapidement. »

Du *Daily Mail* :

« Les Français furent toujours d'avis que la conscription était inévitable ; mais, avec leur habituelle délicatesse, ils ne voudraient jamais nous forcer d'ouvrir les yeux. Notre dévotion les remplit de joie, car elle leur prouve que les Anglais sont décidés à pousser la guerre jusqu'au bout. »

LES BRUITS DE REVOLUTION CHINOISE

Shanghai, 31 décembre. — Le bruit court qu'une révolte couvrirait en Chine occidentale, où les rebelles feraient des préparatifs secrets.

Duels d'artillerie russo-boches

Communiqué russe

Pétrograd, 30 décembre. — Front occidental. — Une tentative de l'ennemi d'approcher de nos retranchements de la chaussée de Bansk, en automobile blindée, a été facilement réprimée par notre feu.

Sur l'ensemble du front de la région de Riga, duels d'artillerie et fusillade particulièrement intense auprès de la tête de pont d'Uxkull.

Des opérations réussies de notre artillerie sont signalées en de nombreux endroits.

Sur le reste du front, jusque dans la région du Priper, duels habituels d'artillerie et de fusillade.

Sur le front au sud du Priper, les combats continuent.

Front du Caucase. — Dans la région côtière, au bord de la mer Noire et au sud-ouest du mont Akhdagh (région du lac Tortoum), notre feu a fait cesser les travaux de fortification entrepris par les Turcs.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

Londres, 31 décembre. — Communiqué du front britannique en France du 30 décembre, 21 h 1/2 :

Hier, la station de Comines, les voies ferrées et les hangars voisins ont été bombardés par seize avions allemands. Dix autres ont attaqué l'aérodrome d'Herzville où ils ont causé des dégâts considérables.

Les vingt-six avions allemands rentrés indemnes.

Il y a eu, pendant la journée, douze combats entre avions. Un des nôtres a attaqué quatre avions allemands, les chassant tous les quatre, en endommageant un et en abattant probablement un autre.

Un de nos appareils a été abattu au cours d'un autre combat avec deux avions allemands.

Les Allemands ont canonné violemment, pendant la nuit, nos tranchées au sud de Fricourt. Quelques Allemands ont été chassés d'une de nos tranchées avancées où ils avaient pénétré.

Le beau temps a permis à notre artillerie de canonner activement plusieurs points.

Au nord d'Ypres, duels d'artillerie.

COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 31 décembre. — L'action, sur tout le front, s'est bornée à des tirs d'artillerie, tendant, des deux côtés, à endommager les travaux respectifs de consolidation.

En certains endroits, comme dans la vallée de la Daone, l'ennemi a lancé de façon intense, mais sans causer de dommages, des grenades asphyxiantes et lacrymogènes contre les positions récemment conquises par nous sur la rive gauche du Chiese.

Signé : CADORNA.

MONNAIE DE FER EN ALLEMAGNE

La Haye, 31 décembre. — On mande de Berlin :

« Le *Moniteur de l'Empire* publie l'arrêté autorisant le chancelier à faire frapper dix millions de marks en pièces de fer de dix pfennig. Un kilogramme de fer doit produire 280 pièces. »

LE PONT D'ANVERS

Amsterdam, 31 décembre. — On mande de Sas-de-Gand au *Telegraaf* qu'après plus d'une année de labeur, les Allemands sont arrivés à réparer le pont du chemin de fer reliant Anvers à Ostende, que les Belges avaient fait sauter. Le pont est maintenant fortement gardé. Des projecteurs électriques fouillent continuellement le ciel, afin d'empêcher une attaque aérienne.

Les géoliers de la Belgique

De la *Métropole* d'Anvers (édition de Londres), du 30 décembre :

Le général de Huehne, qui commande à Anvers, a fait publier, en date du 14 décembre, les condamnations suivantes :

Baron Maurice Fallon, de Bruxelles, pour avoir tenté de passer la frontière sans passeport, cinq mois de prison.

Jacques Guiof, ingénieur à Bruxelles, et Théodore Wathetel, ingénieur à Bruxelles, pour avoir tenté de passer la frontière sans autorisation, huit mois de prison.

Pour avoir prêté assistance aux présumés afin de leur permettre de passer la frontière sans autorisation, Pauline François, femme d'un comptable de banque, et Herman van Halleen, avocat, tous deux de Bruxelles, chacun, huit mois de prison ; Paul Vandermeersche, négociant à Bruxelles, six mois de prison, René Guiof, directeur d'école à Bruxelles, cinq mois de prison.

POUR CONTREBANDE ET SENSIBILITE
Londres, 31 décembre. — Le correspondant du *Morning Post* à Washington commente l'agitation soulevée par les pro-Allemands et la Croix-Rouge américaine pour obtenir que du lait condensé puisse être envoyé en Allemagne pour les petits enfants. Il fait remarquer qu'en 1870 les Allemands refusaient de laisser entrer du lait pour les enfants dans Paris assiégé.

« Si les Allemands, dit-il, demandent si vivement aujourd'hui du lait condensé, c'est surtout parce qu'ils ont besoin de boîtes en fer blanc pour faire des grenades ; en outre, comme il serait impossible de vérifier chaque boîte, ils espèrent ainsi faire entrer en Allemagne du caoutchouc par contrebande. »

Condamnation d'un espion

Le conseil de guerre de Châlons-sur-Marne a condamné à mort le Luxembourgeois Claude Pierre, convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi lors du passage des Allemands à Damery (Marne).

Claude Pierre servit de guide et dirigea le pillage de Damery où il était employé comme domestique chez un habitant.

Les consuls ennemis

expulsés de Salonique

Salonique, 30 décembre. (Retardé dans la transmission.) — Les autorités militaires alliées, à la suite d'un raid d'aéroplanes ennemis, ont décidé d'expulser les consuls d'Allemagne, d'Autriche, de Turquie et de Bulgarie.

Les consuls de ces puissances sont occupés militairement.

Les consuls ont reçu l'ordre de partir sans délai.

L'AFFAIRE DE L'« ANCONA »

Le gouvernement austro-hongrois, répondant à la seconde note américaine, déclare qu'il est pleinement d'accord avec le cabinet de Washington sur le respect dû aux lois sacrées de l'humanité. Il ajoute même qu'il a donné de nombreuses preuves de ses sentiments humanitaires. La réponse entre ensuite dans l'examen des faits en prenant soin d'éviter le ton de la controverse. Elle trouve que les torts du commandant du torpilleur sont moins graves qu'on ne le croit à Washington, mais elle reconnaît qu'il n'a pas fait tout ce qu'il aurait pu faire et elle certifie qu'il a été puni.

Elle admet le principe des indemnités aux citoyens américains lésés, et réserve seulement son appréciation sur ce qui concerne le dommage qui ne serait pas imputable à l'action du sous-marin. A cet égard comme pour le surplus de l'information, le gouvernement austro-hongrois se dit prêt à tenir compte des renseignements que le gouvernement américain pourra lui transmettre.

Bref, le ton de cette note annonce une solution amicale du différend ; le cabinet de Vienne ne cache pas son désir d'en arriver là ; au contraire, il s'applique à le rendre bien manifeste.

Dans les explications données par les Austro-Hongrois, on cherche vainement le nom du commandant du sous-marin. Le silence observé à cet égard confirmera dans leur croyance tous ceux qui sont convaincus que le sous-marin et son commandant étaient allemands sous pavillon autrichien, et que les Autrichiens ont accepté de prendre à leur compte cette hideuse affaire, afin d'alléger d'autant le compte déjà trop chargé de leurs dignes alliés et compagnons de brigandage.

LES SURVIVANTS DE LA «VILLE-DE-LA-CIOTAT»

Marseille, 31 décembre. — L'équipage et les passagers du paquebot *Ville-de-la-Ciotat*, de la Compagnie des Messageries Maritimes, qui a été torpillé et coulé par un sous-marin ennemi dans la Méditerranée, dans la matinée du vendredi 24 décembre, sont arrivés ce matin à Marseille par le vapeur anglais *Crispin*.

Ils ont été débarqués à bord d'un remorqueur et conduits, au bassin de la Joliette, au quai de débarquement des Messageries Maritimes, où se pressait une foule nombreuse et émue, composée de parents ou d'amis des membres de l'équipage et de passagers ayant échappé à ce torpillage.

A leur débarquement, des scènes attendrissantes ont eu lieu.

Le rapport du capitaine qui commandait le paquebot *Ville-de-la-Ciotat*, a été déposé par cet officier à la marine et à la direction des Messageries Maritimes, mais jusqu'ici on n'en connaît pas le texte.

Une lettre du président de la République

Le *Bulletin des Armées* publiera aujourd'hui une lettre du président de la République, adressée aux officiers et soldats de France, dans laquelle il dit notamment :

« Pendant que vous vous sacrifiez ainsi tout entiers au salut de la nation, n'est-il pas naturel que ceux des Français que leur âge, leur santé ou leurs fonctions empêchent d'affronter à vos côtés les fatigues et les périls de la guerre travaillent, du moins, à repousser les mauvaises suggestions de la haine et à conserver jalousement la paix publique ? »

Et un peu plus loin le président déclare :

« Toute paix qui viendrait à nous avec une figure suspecte et des propos équivoques, toute paix qui nous offrirait des transactions louches et des combinaisons bâtardes, ne nous apporterait, sous de trompeuses apparences, que le déshonneur, la ruine et l'asservissement. »

Enfin, le président termine ainsi :

« Vous vaincrez. L'année qui s'ouvre vous apportera, mes amis, la fierté d'achever la défaite de l'ennemi, la joie de rentrer à vos foyers et la douceur d'y fêter la victoire auprès de ceux que vous aimez. »

Assurés et assurables mobilisés

Le *Journal officiel* d'aujourd'hui promulguera la loi que le ministre du travail vient de faire voter relativement aux assurés et assurables mobilisés.

Cette nouvelle loi permet aux assurés, soit obligatoires, soit facultatifs, de conserver leur droit entier à l'allocation de l'Etat, même s'ils ne peuvent faire leurs versements pendant la guerre et jusqu'à une date qui sera fixée par décret six mois après la cessation des hostilités.

SOUHAITS OFFICIELS

A l'occasion du Nouvel An, le Président de la République a reçu télégraphiquement les souhaits du roi des Belges, du roi d'Italie et du roi de Serbie. M. Poincaré a répondu aussitôt aux trois souverains.

LE SACRE DE L'ÉVÊQUE DE DIJON

Dijon, 31 décembre. — Le sacre de Mgr Landrieux, le nouvel évêque de Dijon, fixé au 2 février, aura lieu à la cathédrale de Dijon, sous la présidence du cardinal Luçon, archevêque de Reims, assisté de Mgr Péchenard, évêque de Soissons, et de Mgr Rivière, évêque de Périgueux.

Nos ciseaux

L'évasion des aviateurs français

Il résulte de l'enquête de l'autorité militaire que l'évasion de Madon et de Châtelain a été préparée de longue main et avec un grand soin par des complices.

L'appointé Wust, un homme de trente-sept ans, bon père de famille, qui passait pour un soldat sérieux et fidèle au devoir, avait prévu, il y a quelques jours, sa femme de ne pas s'inquiéter s'il restait un certain temps sans rentrer chez lui. Il lui raconta qu'il aurait probablement l'occasion d'accompagner en France les aviateurs français qu'il était question de réexpédier dans leur pays et que, s'il avait l'occasion de trouver du travail en France, il y ferait venir sa famille.

Wust avait l'ordre d'accompagner, alternativement avec d'autres gradés, les deux aviateurs dans leur promenade quotidienne ; ils étaient libres de choisir leur route, mais devaient rentrer à la caserne à une heure fixe, et il leur était interdit d'entrer à l'auberge. Les deux aviateurs réussirent, avec le temps, à corrompre leur gardien en lui faisant des promesses dorées.

Le chauffeur Bulow, qui a été arrêté et interrogé à son retour à Zurich, a avoué sa complicité dans la fuite, mais a contesté, jusqu'ici, avoir eu d'autres complices. Il résulte de l'interrogatoire qu'il avait reçu l'ordre de se tenir à une heure fixée avec une automobile, près du pont de l'Uto, où le retrouveraient les deux aviateurs et Wust. Cette assertion concorde avec les dires de divers témoins, qui ont vu passer en automobile, vers deux heures et demie de l'après-midi, les deux aviateurs, en compagnie de l'appointé Wust. Le chauffeur n'a pas donné d'éclaircissements sur les détails du voyage, ni sur le point de savoir si des vêtements civils étaient cachés dans la voiture.

Il est, en tout cas, établi que les fugitifs arrivèrent la même nuit à Ouchy. D'Evian, où ils parvinrent de la façon que nous avons dite hier, Madon envoya au commandant militaire de Zurich un télégramme disant : « Nous sommes bien arrivés à Evian » et ajoutant que les aviateurs avaient emmené Wust lié. Ce détail, hautement invraisemblable, leur a peut-être été suggéré par leur complice pour atténuer sa faute.

Il résulte encore de l'enquête que l'inspecteur principal de toute l'affaire a été Madon. Il est naturellement fort douloureux que Wust repousse au pays. La France n'est pas tenue de l'extrader.

L'opinion des neutres

Du Temps :

Les Allemands ont peur de l'opinion des neutres. L'aventure de notre confrère américain M. Frédéric Schwed, correspondant du *World*, est tout à fait instructive à cet égard. M. Schwed, étant venu en Europe tout exprès pour étudier, en historien impartial, l'état actuel de la Belgique envahie, s'est adressé, naturellement, aux autorités allemandes. Celles-ci ont d'abord fait semblant d'accueillir sa requête. Mais, de délai en délai, par toutes sortes de procédés diversément dilatoires, le correspondant du *World* s'est vu à peu à peu réduit à l'impossibilité d'exercer sa profession d'informateur bénévoles. A mesure que les jours passaient en formalités fastidieuses, son voyage touchait au terme prévu par son itinéraire, et le paquebot sur lequel il avait retenu ses places s'appretait à partir. En fin de compte, M. Schwed fut autorisé à prendre quelques notes pour son journal, mais à condition de soumettre son manuscrit à la censure des agents du Kaiser et de s'engager à ne rien écrire sur la Belgique, après son départ. Le journaliste américain déclara que son travail, ainsi gêné, n'aurait plus aucun intérêt. Il se contenta donc aujourd'hui de raconter cette aventure, qui est, en effet, très suggestive.

Les Allemands ont peur de l'opinion des neutres, parce qu'ils savent que cette opinion, de plus en plus affirmée par l'évidence des faits, sera leur condamnation. Nombreux sont les exemples qui peuvent, d'ores et déjà, les avvertir.

La coordination des efforts scientifiques

De l'Indépendance belge :

Plusieurs personnalités scientifiques, avec qui j'ai eu l'occasion de m'entretenir, m'ont fait des remarques que je crois utile et résumer, en me gardant de produire des arguments de fait qui appuieraient fortement le petit exposé, mais dont l'énoncé présenterait de multiples inconvénients.

— L'unité du commandement, m'a-t-on dit, paraît devoir se réaliser, si ce n'est déjà chose faite, entre les états-majors des Alliés. Tout le monde s'en est rendu compte. Reste à réaliser une unité dont la force serait très considérable également : celle des services d'inventions.

Un ministère d'inventions a été institué en France. Des moyens importants ont été mis en Angleterre, en Italie, en Belgique, à la disposition de services spéciaux. Un grand nombre de savants, de techniciens travaillent partout avec ardeur. Des découvertes précieuses ont été faites et se font encore chaque jour. Cependant, nous ne sommes pas supérieurs aux Allemands. Avez-vous vu ce que l'*Eurow* — le si vivant journal de Gustave Téry — a publié en ce qui concerne les fusées allemandes et les nôtres ? Exemple frappant ; il y en a beaucoup d'autres.

Comment se fait-il que la science des Alliés n'ait pas encore été victorieuse de la science austro-allemande ? C'est que chacun, chez nous, travaille de son côté, selon des méthodes particulières et dans des vues personnelles. On poursuit certaines recherches identiques de trois ou quatre côtés à la fois sans se communiquer le résultat des étapes franchies. Il arrive même que des découvertes soient faites chez l'un qui sont ignorées de l'autre.

Les médailles de la « Journée du Poilu »

Le statuaire Hippolyte Lefebvre vient de déposer une plainte en contrefaçon contre les organisateurs de la « Journée du Poilu ». L'artiste a fait procéder à un constat à la mairie du IV^e arrondissement, siège du comité, pour établir que la médaille dont il avait reçu la commande, et qu'il n'avait pas exécutée à la suite d'un incident avec son graveur, a été modifiée par le second graveur qui fit le travail.

M. Cecaldi, président du comité, a protesté contre ce constat et intente une action reconventionnelle.

La surabondance des matières nous oblige à retarder d'un jour la suite de notre roman : LA POILUE

COURRIER DES THÉÂTRES

Cet après-midi :

Opéra-Comique, à 1 h. 30, *La Vie de Bohème* ; Comédie-Française, à 1 h. 30, *Phèdre* ; Odéon, à 2 h., *L'Arlésienne* ; Trianon-Lyrique, à 2 h. 15, *Fils d'Alsace* ; Concerts Rouge, à 3 h., œuvres de Lalo, Rimsky-Korsakow.

Même spectacle que le soir : à 1 h. 30, à la Porte-Saint-Martin, au Châtelet, à l'Opéra ; à 2 h. 15, aux Bouffes-Parisiens, à l'Ambigu et à Cluny ; à 2 h. 30, à la Gaîté-Lyrique, au Vaudeville, au théâtre Antoine, à l'Athénée, à la Renaissance, chez Réjane, au Palais-Royal, aux Variétés, au théâtre Sarah-Bernhardt, aux Capucines, au théâtre Michel, à Déjazet, dans les music-halls, cafés-concerts et cirques ; à 2 h. 45, au Gymnase ; à 3 h., au Grand-Guignol.

Le soir :

Opéra-Comique, 7 h. 30, *Manon* ; Comédie-Française, 8 h. 15, *Mlle de Belle-Isle* ; Odéon, 8 h., *L'Arlésienne* ; Galté, 8 h. 30, *Vous n'avez rien à déclarer* ; théâtre Antoine, 8 h. 15, *La Belle Aventure* ; Apollo, 8 h. 15, *La Cocarde de Mimi Pinson* ; Vaudeville, 8 h. 15, *Cabiria* ; Renaissance, 8 h. 30, *La Puce à l'oreille* ; Palais-Royal, 8 h. 30, *Il faut l'avoir* ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15, *Kit* ; Trianon-Lyrique, 8 h. 15, *Les Noces de Jeannette* ; Variétés, 8 h. 30, *Mademoiselle Josette ma femme* ; théâtre Sarah Bernhardt, 8 h. 30, *l'Aiglon* ; théâtre de la Porte-Saint-Martin, 7 h. 30, *Cyrano de Bergerac* ; Châtelet, 7 h. 55, *Les Exploits d'une petite Française* ; Ambigu, 8 h. 30, *Sherlock Holmes* ; Athénée, 8 h. 30, *Le Cole des Civils* ; théâtre Réjane, 8 h. 30, *M^{me} Sans-Gêne* ; Gymnase, 8 h. 45, *Les Deux Vestales* ; Capucines, 8 heures 15, *Paris quand même* ; Déjazet, 8 h. 15, *Les Fiancés de Rosalie* ; Grand-Guignol, 8 h. 45, *Le Mystère de la Main noire* ; théâtre Michel, 8 h. 30, *Vous permettez ? Son Filleul* ; Folies-Bergère, 8 h. 30, *Jusqu'au bout* ; Scala, 8 h. 30, *Taisez-vous, méfiez-vous !* ; Cigale, 8 h. 30, *La Perle de Séville* ; Olympia, 8 h. 30, *Pierrot's Christmas* ; Concert Mayol, 8 h. 30 ; Alhambra, 8 h. 30, attractions ; Eldorado, 8 h. 15, *Ponchou, roi des dentistes* ; Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, *Un Bouchon* ; Galté-Rochecouart, 8 h. 30, *C'est Mimi* ; Nouveaux-Cirques, 8 h. 30, *Antonio Torador* ; au Moulin de la Chanson, à la Pie qui Chante, à la Chaumière, aux Quat'z-Arts, *La marche à l'Étoile* et au Cagibi, à 8 h. 45, revues et chansonniers.

Le gérant : ANTOINE KLEYNTIENS.

Soc. Anon. des Imp. WELLHOFF et ROGEE, 16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ACEAUX, directeur.

VILLE DE PARIS

RENOUVELLEMENT DES BONS MUNICIPAUX

Echéances du 28 décembre 1915 au 2 mars 1916

Les porteurs de Bons municipaux, remboursables du 28 décembre 1915 au 2 mars 1916, pourront en demander le renouvellement.

Sur présentation du Bon échu, la Caisse municipale paiera immédiatement les intérêts exigibles et remettra un nouveau Bon, dont la durée sera, à la volonté du porteur, d'un an ou de six mois, quelle que soit la durée du Bon renouvelé.

L'intérêt annuel du nouveau Bon, net de toute retenue, sera de 5 fr. 25 0/0, s'il a une durée de six mois, et de 5 fr. 50 0/0, s'il a une durée d'un an ; cet intérêt courra à partir du jour de la délivrance du Bon renouvelé. Les porteurs ont donc intérêt à se présenter le jour même de l'échéance de leurs Bons. S'ils laissent s'écouler un certain intervalle entre la date de cette échéance et le jour de la présentation des Bons échus, ils perdront les intérêts qui ne courront pas durant cet intervalle.

Le porteur d'un Bon échu, d'un capital supérieur à cent francs, aura la faculté d'en demander le renouvellement pour la totalité ou pour partie.

Les demandes de renouvellement des Bons municipaux seront reçues à la Caisse municipale, Caserne Napoléon, rue Lobau, 4, (derrière l'Hotel de Ville), de 10 heures à 16 heures.

Le dépôt des Bons à renouveler pourra être effectué à cette Caisse huit jours avant la date d'échéance. Toutefois, dans ce cas, la date des nouveaux Bons à partir de laquelle commenceront à courir le nouveau délai de remboursement et les intérêts, sera celle de l'échéance des Bons renouvelés.